

Séance du 05 10 2020

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	55

L'an deux mille vingt et le cinq octobre à vingt-et-une heures, le Comité Syndical Armagnac Ténarèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son siège Z.I. "Lauron" - Route de Nogaró - B.P. 52 32800 EAUZE, sous la présidence de Monsieur Nicolas Meliet, Président.

Objet de la délibération :

DÉLIBÉRATION DE PRINCIPE APPROUVANT ET AUTORISANT MONSIEUR LE PRÉSIDENT A SOLLICITER L'APPUI DE TOUT ORGANISME D'AIDE DANS LE CADRE DE TOUTES LES OPERATIONS SUBVENTIONNABLES CONCERNANT LE SYNDICAT DANS LE SECTEUR DE L'EAU OU DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF OU NON COLLECTIF

Date de la convocation

29 septembre 20

Date d'affichage

29 septembre 20

Numéro de délibération

2020 030

Présents :

M. SCARAVETTI Henri, Mme NEGRINI Régine, M. LAFFORGUE Mathieu, M. TIMOTHE Frédéric, M. CARRE Michel, M. GOURGUES Gerard, MME PENA Roselyne, M. LABARBE Lucien, M. SAINT MARTIN Joel, M. BEYRIES Philippe, M. PHILIP Alain, Mme LABORDE NOYER Martine, M. DONA Edouard, Mme LABORDE Marie Clémence, M. JAUMAIN Jérôme, M. CAZES Jérôme, M. ROBERT François, M. GABAS Michel, Mme ARSLANIAN Geneviève, Mme MONGIS Nadine, M. QUINTILLA Christophe, M. ESPIAU Joel, M. LABURTHE Michel, M. RENARD Jean Pierre, M. JORIEUX Michel, MME COLLADELO Marie Claire, M. FALTRAUER Franck, M. BELLOT Daniel, M. ALBINET David, M. Axmann Roland, Mme TOURNIER Elisabeth, M. BEGUE Christophe, M. TOURNE Jean Pierre, Mme TUMELERO Hélène, M. BOUE Guy, M. LUSSAGNET Wilfried, M. ELLENA Aimé, M. MELIET Nicolas, Mme GAUCHE Loretta, M. MAO Jean Pierre, M. MINIAYLO Pierre, M. BENJADDI Miloud, M. FERNANDEZ Xavier, M. BEZERRA Gérard, Mme MONDIN SEAILLES Christine, Mme DESPAX Nelly, M. LANSMANT Sébastien, Mme LANEQUE Valérie, M. FASOLO Robert, M. MONTARET Jérôme, Mme LACAVE Delphine, DURAND Georges Manuel, M. GIACOMAZZI Stéphane, Mme CHIVA Amandine.

Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de CONDOM

Le 08 10 2020

et publication ou notification

Du 08 10 2020

Le Président,



Nicolas MELIET

Excusés ayant donné procuration :

Mme BRIANE Huguette ayant donné procuration à M. TOUYAROU Bruno
Mme PETITJEAN Marion ayant donné procuration Mme ARSLANIAN Geneviève

Absents :

M. MEYROUS Jérôme, Mme DHAINAUT Régine

Monsieur le Président rappelle la volonté du Syndicat de mettre en place de nouveaux projets à l'eau et à l'assainissement pour les communes adhérentes du Syndicat.

Le Président demande à l'assemblée l'autorisation de solliciter l'aide de tout organisme pour l'ensemble des projets et de signer tous les documents afférents à ce type d'opérations.

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du Président, après en avoir délibéré,

DÉCIDE, à l'unanimité,

➤ D'autoriser le président à solliciter l'aide tout organisme : agence de l'eau, région...pour l'ensemble des projets subventionnables du syndicat pour l'eau ou l'assainissement collectif ou non collectif ;

➤ D'autoriser le Président à signer tous les documents afférents à ce type d'opération.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits. Pour extrait conforme,

Fait à EAUZE, le 07 octobre 2020

Le Président,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20201005-2020-030-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/10/2020